

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 décembre 2023

CONTRÔLER L'IMMIGRATION, AMÉLIORER L'INTÉGRATION - (N° 1943)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 937

présenté par

M. Lucas, Mme Arrighi, M. Bayou, Mme Belluco, M. Ben Cheikh, Mme Chatelain, M. Fournier,
Mme Garin, M. Iordanoff, M. Julien-Laferrière, Mme Laernoës, Mme Pasquini, M. Peytavie,
Mme Pochon, M. Raux, Mme Regol, Mme Rousseau, Mme Sas, Mme Sebaihi, M. Taché,
Mme Taillé-Polian et M. Thierry

ARTICLE 1ER H

À l'alinéa 1, après le mot :

« exhaustif » ,

insérer les mots :

« et loyal ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement, le Groupe Écologiste entend s'assurer que l'expérimentation envisagée, qui vise un examen dit « à 360 degrés » de la demande de titre, permette à l'étranger de s'en remettre en toute confiance à l'autorité administrative, en imposant à cette dernière une exigence de loyauté dans l'examen de la demande de titre.